G en Yvelines

N°115
Mercredi 7 février 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Depuis plusieurs décennies, ce terrain jouxtant la déchèterie de Gargenville, à quelques mètres des maisons, est sujet à des feux toxiques et illégaux.



Le « brûloir » intoxique les riverains et personne ne fait rien

Dossier - P.2

Actualités p.4

MERICOURT



Un océan de déchets stagne aux écluses

Actualités p.9

MANTES-LA-JOLIE

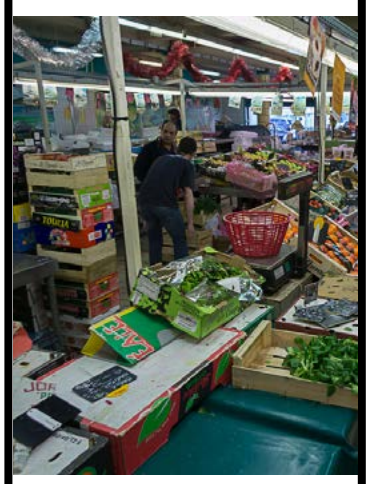

Les deux marchés de nouveau confiés au privé



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

Mobilisation forte dans les Ehpad

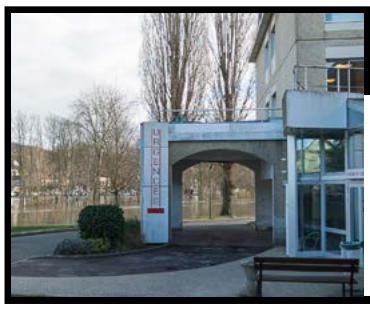

Actualités p.8

MEULAN-EN-YVELINES

L'hôpital garde son service réanimation



Actualités p.9

VALLEE DE-SEINE

Le projet A104 repoussé après 2030

P. 7 MANTES-LA-JOLIE Comment bien accompagner ses enfants ?

P.7 LES MUREAUX Une fresque pour rompre solitude et difficultés

P. 8 VALLEE DE SEINE Prix de l'entrepreneur : leur gourde séduit le jury

P. 9 HOUDAN Que choisir souhaite aller vers les petites communes

P. 10 VALLEE DE SEINE Mantes-Poissy : des animaux sauvés des eaux

P. 12 FOOTBALL N2 : Poissy surprend, Mantes arrache le nul

P. 14 ACHERES Combat d'improvisation au théâtre

lagazette-yvelines.fr G en Yvelines

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

GARGENVILLE Le « brûloir » intoxique les riverains et personne ne fait rien

Sur ce terrain municipal jouxtant la déchèterie de Gargenville, l'on brûle des déchets toxiques au milieu des habitations. La police municipale n'ose pas sévir, le maire se dit impuissant... ce que contestent les élus d'Issou exaspérés par cette situation illégale. Prévenus depuis des années, les services de l'Etat restent silencieux.


LA GAZETTE EN YVELINES

Fréquemment appelés sur place, les pompiers assurent que leur rôle s'arrête à la non-propagation du feu, tant que la municipalité n'est pas à l'origine des demandes.

« *Vous n'avez pas peur ?* » Cette question, posée par des policiers municipaux pendant l'enquête de *La Gazette,* témoignent de l'atmosphère étouffante qui règne à Gargenville sur cet épineux dossier. Depuis plus d'une trentaine d'années, dans le quartier peut-être le moins connu de la commune, entre voie ferrée, dépôt pétrolier et friches diverses, les fumées dégagées par des brûlages réguliers de déchets, à quelques mètres de la déchèterie, intoxiquent les riverains.

Ce terrain où les feux de déchets peuvent se produire jusqu'à plusieurs fois par semaine, dans l'indifférence générale, est communément nommé le « brûloir » à Gargenville. Dans ce quartier utilisé pendant des décennies comme dépôt de déchets par la commune, des particuliers et des entreprises, tous propriétaires de terrains, l'on se plaint peu. Mais l'on se plaindrait bien un peu plus, si ce n'était le sentiment que l'Etat comme la municipalité n'ont pas trop envie de se pencher dessus.

En 2018, ces brûlages manifestement illégaux pourraient bien ne plus être acceptés, ni par des riverains qui tentent de porter plainte, ni par la commune (très) voisine d'Issou. Cette dernière compte bien lancer la construction de logements à quelques mètres du « brûloir », et pourrait brandir une mise en demeure si son projet était mis en danger par sa toxicité. L'édile Gargenvillois, Jean Lemaire (UDI), se dit conscient du problème mais n'a que peu de solutions de court terme à proposer.

Ce « brûloir » a surgi de nouveau dans la vie publique gargenvilloise le 9 novembre dernier, lors d'une réunion publique municipale. « *Au brûloir, encore aujourd'hui il y a un feu, ça fait au moins dix ans que ça dure. Quand ça sent mauvais à Gargenville, ça vient de là-bas !,* interpelle un riverain sacrément en colère. *Moi, ce que je veux, c'est pouvoir ouvrir ma fenêtre...* » Face à lui, l'édile Jean Lemaire étale son impuissance : « *A chaque fois qu'on le ferme, ça a été réouvert.* »

Lundi 18 décembre, 18 h 30, Gargenville. A une centaine de mètres de la déchèterie et du « brûloir », une forte odeur de plastique brûlé règne dans les rues alentour. Sur place, sa source fait peu de doutes. Au fond du terrain empli de déchets, de carcasses et de rebus du BTP, un foyer de braises se consume entièrement dans un cercle de parpaings, en dégageant des fumées âcres.

« *A l'origine, l'espace de la déchèterie et du brûloir est un terrain de football aménagé à minima par Monsieur Samitier (maire gargenvillois de 1971 à 2004, Ndlr) pour permettre des rencontres sportives inter-entreprises, puis c'est tombé en désuétude* », se remémore Jean Lemaire. Dans les années 1990, une déchèterie intercommunale est créée sur la moitié de cette parcelle municipale avec des communes voisines..

« *Au temps de Monsieur Samitier, la partie inutilisée était destinée à recevoir les déchets verts de l'entreprise qui ramassait les déchets verts sur la commune, menant à des opérations de brûlage* », poursuit l'élu gargenvillois, oubliant de préciser que ces opérations sont confiées aux entreprises de certains membres d'une famille de gens du voyage, les Baumgarthen, dominante dans le quartier selon de nombreux témoignages recueillis depuis plusieurs semaines par *La Gazette.*

« *Après, ça a été interdit, les déchets verts n'ont plus été mis là* », conclut Jean Lemaire, oubliant de préciser que ces opérations se seraient terminées bien plus récemment, selon des témoignages d'élus comme de riverains. « *Des personnes ont commencé à en prendre possession et à y déposer toutes sortes de choses* », regrette-t-il tout en précisant qu'un nettoyage du terrain a déjà été réalisé dans les années 2000... il n'est resté propre que quelques mois.

Mardi 16 janvier, 11 h, Gargenville. L'odeur est désagréable, suffisamment pour qu'un riverain prévienne *La Gazette*, mais pas aussi forte qu'en décembre. Au « brûloir », le même foyer brûle sous le regard des pompiers appelés par l'habitant. « *C'est à chaque fois la même chose, le feu est sous contrôle, on repart* », remarque un soldat du feu, qui assure que leur rôle s'arrête à la non-propagation tant que la municipalité n'est pas à l'origine des demandes d'intervention.

« *Le voisin brûle ici ses trucs, les riverains se plaignent* », constate le pompier en désignant du regard la seule parcelle privée qui longe le terrain, propriété de Ludovic Baumgarthen. « *Il n'y a jamais de flagrance, c'est difficile* » de verbaliser, se défendent sans trop y croire les deux policiers municipaux venus sur place. « *Ils n'ont pas éteint ? Je fais comment pour étendre mon linge ?* », s'étouffe de colère le riverain mécontent après le départ des pompiers.

Contrairement aux policiers municipaux, qui assurent que la situation est similaire chez leurs collègues nationaux, cet habitant du quartier affirme n'avoir pas peur. Il s'est d'ailleurs déjà accroché à plusieurs reprises avec Ludovic Baumgarthen, au point de déposer une main courante, puis une plainte pour menace réitérée de violences en décembre dernier. « *N'y allez pas seul* », préconisent à *La Gazette* les élus d'Issou.

Car ils sont plus que mécontents de l'attitude des maires successifs de Gargenville par rapport à ces incendies de déchets qui persistent. « *On a mené des actions envers la mairie de Gargenville pour mettre fin aux brûlages, non seulement de la déchèterie mais aussi des services techniques de la mairie* », rappelle la maire Martine Chevalier (SE). Ses contacts sur ce sujet remontent à André Samitier, et se sont poursuivis avec ses trois successeurs.

Si les fumées toxiques touchent nettement moins Issou que Gargenville, sens du vent oblige, les 400 pavillons construits juste à côté, dans le cadre de l'opération d'aménagement « Montalet », y sont tout de même soumis. Ce serait également le cas de la vingtaine de logements inscrits dans son nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), que la commune souhaite voir construire sur les terrains situés entre les derniers pavillons et le « brûloir ».

La maire d'Issou et son premier adjoint s'étouffent à l'idée que leur projet de logements pourrait être handicapé par les émanations du voisin. « *On ne va pas renoncer à une opération immobilière parce que la commune voisine ne respecte pas la loi ! On ne veut pas en venir à contraindre le maire de Gargenville sauf si ça menaçait l'opération,* indique Martine Chevalier en évoquant une mise en demeure. *Dans la mesure où c'est illégal, où le terrain est public, la mairie de Gargenville peut faire.* »

Au-delà de la municipalité gargenvilloise, que font les autorités publiques ? Pas grand-chose, à en croire élus comme riverains. « *La police nationale, je pense qu'ils ont d'autres chats à fouetter, malheureusement* », excuse Jean Lemaire qui assure avoir déjà porté plainte. « *La sous-préfecture n'enjoint pas les maires au respect de la procédure et de la loi* », déplore Martine Chevalier.

L'édile indique pourtant avoir prévenu à maintes reprises les sous-préfets comme la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (Driee). Ni la préfecture des Yvelines, ni la Driee, sollicitées par *La Gazette*, n'ont été en mesure de répondre avant l'impression de cette édition.

Quant à l'origine des feux, de nombreux témoignages concordants désignent le seul voisin du « brûloir », Ludovic Baumgarthen, qui n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*. « *Je suis déjà intervenu pour leur faire enlever des voitures [du brûloir], ils s'en servent,* indique Jean Lemaire. *Après, accuser d'être les auteurs de l'intégralité des feux... moi je n'ai aucune preuve. Je parle avec eux sans souci, mais dès que j'aborde avec eux ce type de situation, ils disent "les feux c'est pas nous"* ».

Le maire de Gargenville propose aujourd'hui deux solutions pour ce terrain « *inconstructible* » à cause de la proximité du dépôt pétrolier. La première consisterait en l'extension de la déchèterie actuelle sur l'ensemble de la parcelle municipale après sa vente à l'euro symbolique : « *J'attends une réponse définitive de la communauté urbaine.* »

Pourtant, la communauté urbaine, qui doit reprendre la déchèterie dans le cadre de ses compétences obligatoires, indique qu'il « *n'y a rien de concret ni de décidé* ». Et puis, pour les élus d'Issou, cette proposition est « *inadmissible* » à cause du trafic supplémentaire de camions qui serait engendré.

Si une extension de la déchèterie sur ce terrain pollué n'était pas possible, Jean Lemaire propose l'installation d'une caméra dans le cadre d'un futur plan d'installation de vidéosurveillance par la commune. Et de nettoyer le terrain, pour une facture déjà évaluée à plusieurs dizaines de milliers d'euros. « *On ne va pas nettoyer pour qu'un mois après, ce soit reparti. Est-ce qu'on met de l'enrochement ? Toutes les solutions sont envisageables.* » Pour l'instant, aucune n'est appliquée.

Dix ans de dépôts illégaux



GOOGLE MAPS

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

Vous avez sûrement mieux à faire que de  après le bus.

Téléchargez l'application qui vous dit tout sur le réseau, en temps réel.

Download on the App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

îledeFrance mobilités

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

MERICOURT

Un océan de déchets stagne aux écluses

La crue de la Seine a amassé près de 8 000 m² de déchets aux écluses de Méricourt. Si ce chiffre est exceptionnel, le maire sonne à nouveau l'alerte sur ce problème récurrent.

Bouteilles en plastique et en verre, chaussures, ballons de football, couches, billes de polystyrène, bois… Près de 200 tonnes de déchets sur une surface de 8 000 m², arrivées de l'amont du fleuve, stagnent actuellement sur la Seine au niveau des écluses de Méricourt. Si ce problème est régulier, la récente crue de la Seine rend l'image saisissante. Le maire, Philippe Geslan (SE), demande qu'une solution durable soit trouvée.

Dans l'après-midi du vendredi 2 février, la plupart des acteurs concernés par cette situation ont été rassemblés par l'édile du village. « *Je voudrais alerter tout le monde pour qu'on trouve une solution à ce problème récurrent de déchets, ça fait dix ans qu'on se bat,* insiste Philippe Geslan, précisant que c'est la première fois que le phénomène est visible dans de telles proportions. *On a ça toute l'année, mais particulièrement pendant les crues.* »

Nettoyer avant que ça n'atteigne les berges

Dans un premier temps, le maire de Méricourt affiche le souhait « *qu'on puisse prélever les déchets avant qu'il ne soient déversés sur les berges de toutes les communes de la boucle* ». Une demande aussi formulée par plusieurs élus de communes alentours, dont Michel Obry, le maire de Limetz-Villez, située plus loin le long de la Seine. « *Il faut nettoyer là, avant que ce ne soit sur nos berges* », demande ce dernier, se disant prêt à participer financièrement à l'opération, à Voies navigables de France (VNF), qui gère l'écluse.

Sur ce point, la représentante de VNF, présente ce 2 février, s'est montrée rassurante et assure d'une intervention dans le courant de cette semaine. « *On a le sentiment que c'est une opportunité d'avoir tout ces déchets retenus pour tout ramasser,* analyse Daria Orlac'h, chef de l'unité territoriale Boucles de la Seine à VNF. *On est mobilisé en ce moment pour trouver une solution et enlever les déchets avant l'ouverture.* »

« Piège à déchets »

Elle explique que Méricourt est « *bien identifié* » pour ce problème. « *La configuration du site fait que les déchets vont s'accumuler devant l'écluse, ça fait comme un gros piège à déchets* », ajoute Daria Orlac'h. Cette dernière ajoute que VNF va devoir faire appel à une entreprise extérieure, « *ne serait-ce que parce qu'on ne sait pas ce qu'il y a comme déchets* ». Si VNF ne confirme pas de montants, le coût évoqué pour cette opération pourrait avoisiner les 150 000 euros.

A plus long terme, Philippe Geslan appelle à ce qu'une solution « *en amont du barrage* » soit trouvée, et veut pour cela mettre « *autour de la table tous les acteurs* » concernés. « *C'est un problème qui dépasse les communes* », soutient-il. Le maire raconte que lors des derniers épisodes de ce type, « *c'est nous qui avons ramassé à la main ce qui était sur les berges, et le reste s'est déversé.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« On a ça toute l'année, mais particulièrement pendant les crues », souligne Philippe Geslan (SE), maire de Méricourt.

En bref

VALLEE DE SEINE

Les usines automobiles épargnées par la crue

Comme en 2016, la production n'a pas cessé pendant cet épisode de crue dans les usines Renault Flins et PSA Poissy, qui avaient néanmoins pris leurs dispositions.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Des murs de sable ont été montés, des choses assez simples, avec un suivi de la montée des eaux en temps réel », note la direction de l'usine Renault de Flins.

L'impact de la crue est resté minime sur les deux usines automobiles de vallée de Seine, dont la production n'a pas été interrompue ces derniers jours, malgré la montée des eaux.

A Flins-sur-Seine, Renault avait pris des mesures préventives, sans que la Seine ne déborde. La situation a été identique à Poissy, où le groupe PSA a seulement dû déplacer l'arrivée du personnel du côté d'Achères.

« Des murs de sable ont été montés »

« *La seule perturbation pour l'instant est au niveau du transport du personnel, déplacé porte d'Achères au lieu de la porte de Poissy,* témoigne mercredi Brahim Aït Athmane, responsable FO à l'usine qui longe le fleuve. *Par contre, on surveille de très très près le niveau de la Seine.* »

C'est aussi le cas à l'usine Renault de Flins-sur-Seine. « *Des murs de sable ont été montés, des choses assez simples, avec un suivi de la montée des eaux en temps réel,* note la direction du site industriel, lui aussi situé en bordure de Seine. *Il n'y a eu aucune conséquence sur les activités ni sur les installations, évidemment, ça n'a pas exclu le suivi et la mise en place des plans de contrôle.* »

En bref

VALLEE DE SEINE

Habitants et élus parfois surpris par les coupures de gaz

Dans certaines communes, les coupures de gaz décidées par GRDF à cause de la crue ont déplu aux habitants comme aux élus, prévenus au dernier moment… quand ils l'ont été.

A Juziers comme à Villennes-sur-Seine, les brusques coupures de l'alimentation en gaz de certains quartiers ont été mal vécues par les habitants et leurs représentants élus. Ils déplorent l'absence de toute information préalable, et s'étonnent parfois de coupures qui n'avaient pas eu lieu lors de précédentes crues de même ampleur.

« *Les gens ne comprennent pas, nous, on ne comprend pas,* indique le maire de Juziers Philippe Ferrand (SE). *Et surtout sans prévenir aucunement en amont ! Les gens auraient pu prendre leurs dispositions.* » L'alimentation en gaz des logements du quai Léon Chausson, dont seuls quelques-uns étaient inondés, a été coupée vendredi 26 janvier sans aucun avertissement.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le gestionnaire du réseau de gaz a répondu à ces édiles en colère que les coupures étaient déterminées par les hauteurs d'eau.

« Les gens ne comprennent pas »

Autre ville, mêmes pratiques de GRDF. « *Les gens rentrent chez eux, ils n'ont plus de gaz et sont furieux. Evidemment, je me fais engueuler…* », indique le maire de Villennes-sur-Seine Michel Pons (DVD). Le gestionnaire du réseau de gaz a répondu à ces édiles en colère que les coupures étaient déterminées par les hauteurs d'eau, et mises en place lorsqu'il est estimé que les boîtiers de contrôle des sous-réseaux ont un risque de submersion.

En bref

YVELINES

Les accès à trois ponts fermés, bazar sur les routes

Dimanche 28 janvier, l'eau a inondé les accès des ponts de Conflans fin d'Oise, de Poissy et du Pecq. Il a fallu attendre le 2 février pour que la circulation ait repris partout.

La semaine dernière, les automobilistes ont été fort nombreux à exprimer leur désarroi sur les réseaux sociaux suite à la fermeture de trois ponts due à la crue. Ces interruptions ont en effet engendré d'importantes difficultés de circulation dans les communes concernées, tandis que les réseaux de bus de Transdev CSO et Tourneux ont été fortement perturbés (et le sont encore ce lundi, Ndlr).

36 h de pompage à Poissy

Dimanche 28 janvier, les prévisions les plus pessimistes se réalisent : le conseil départemental se résout à fermer la RD 190 menant vers le pont de Poissy, l'eau envahissant les voies. Des mesures similaires sont prises entre Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy, ainsi qu'au Pecq. S'en suivent plusieurs jours de galère sur les routes comme dans les bus.

Il faut attendre le soir du mardi 30 janvier pour que le pont de Conflans fin d'Oise ne réouvre aux automobilistes (il restait accessible aux piétons, Ndlr). Au Pecq, la situation s'est améliorée le lendemain, avec la réouverture de plusieurs accès. A Poissy, ce n'est que le vendredi 2 février que la RD190 a été progressivement rendue à la circulation après 36 h d'opérations de pompage menées par la mairie et la Protection civile des Yvelines.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Le hall 5 sous l'eau, des événements reportés ?

La crue pourrait avoir une incidence sur la tenue d'événements au Parc expo, dont le hall 5 est inondé.

Si la crue n'a pas touché d'habitations à Mantes-la-Jolie, les infrastructures situées sur l'île Aumône ont, elles, été particulièrement touchées. Le hall 5 du Parc expo est désormais sous l'eau. Une situation qui ne nécessite pas pour le maire LR Raphaël Cognet de *« prendre des mesures supplémentaires de sécurité »*.

« Les sols pourraient être fragilisés »

Cependant, la décrue, annoncée lente, pourrait perturber la tenue de certains événements au Parc expo pendant plusieurs semaines. La 22e édition du *Salon de la chasse,* qui se tiendra du 6 au 9 avril prochain, pourrait ainsi être impactée. *« Ils doivent commencer à installer début mars. Il n'y aurait plus d'eau mais les sols pourraient être fragilisés,* détaille le maire. *On nous a prévenu que la décrue totale prendrait des semaines. »*

Les animaux de la ferme pédagogique, quant à eux, ont été déplacés sur le point le plus haut de l'île. Dans le nouveau quartier des bords de Seine, des parkings souterrains ont été inondés. Des pompes ont d'ailleurs été mises en place par certaines copropriétés.

En image



VALLEE DE SEINE

« Une décrue lente amorcée sur tous les cours d'eau »

Ce lundi 5 février, le site internet vigicrues.gouv.fr plaçait encore le tronçon des Boucles de la Seine en vigilance orange inondations, tandis que des flocons commençaient à tomber sur le secteur. De son côté, le Département se montre plus optimiste sur son site internet en annonçant *« une décrue lente amorcée sur tous les cours d'eau »*. A Mantes-la-Jolie, l'eau atteignait 6,46 mètres à 10 h ce lundi, un niveau *« stabilisé »*. Toujours selon le Département, *« une décrue franche »* est attendue pour ce mardi 6 février.

En bref

ILE-DE-FRANCE

Un « dispositif d'urgence » pour les indépendants

Suite aux inondations, les agences franciliennes de sécurité sociale des indépendants ont lancé un dispositif d'urgence pour aider les entrepreneurs sinistrés.

Jeudi dernier, les agences franciliennes de la sécurité sociale des indépendants ont annoncé la mise en place d'un *« dispositif d'urgence »* pour aider *« les artisans, commerçants et professions libérales sinistrés »* détaillent-elles par communiqué de presse. Un fonds *« catastrophes et intempéries »* a ainsi été créé permettant *« l'octroi d'une aide financière sans attendre les décisions des autorités compétentes »*. Ce fonds est destiné aux *« chefs d'entreprises actifs ou aux retraités sinistrés »*.

« L'octroi d'une aide financière »

Pour bénéficier du fonds, il faut contacter la cellule de crise mise en place par mail à inondations.idf@secu-independants.fr.

Des solutions sont également proposées aux chefs d'entreprises situés en dehors des zones sinistrées mais *« rencontrant des difficultés de paiement de leurs cotisations sociales, compte tenu des difficultés économiques découlant des inondations »*. Ces derniers doivent faire une demande auprès de leur agence de rattachement



VALLEE DE SEINE Mobilisation dans les Ehpad : un manque de moyens, source de « maltraitance »

Le personnel des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes s'indigne d'un manque d'effectif permanent leur empêchant de prodiguer correctement les soins aux patients.

« *Ras-le-bol général* » exprimé pendant le mouvement de contestation national dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Le mardi 30 janvier en vallée de Seine, des débrayages réunissant à chaque fois entre 20 et 30 personnes ont notamment eu lieu à Poissy, Meulan-en-Yvelines, Mantes-la-Jolie et Carrières-sous-Poissy. Personnel soignant, syndicats, et familles de résidents dénoncent d'une seule voix des moyens insuffisants, qui entraîneraient manque de personnel et donc sous-effectifs réguliers.

« *C'est une situation nationale qui dure depuis plusieurs années, avec un manque d'effectif au niveau des Ehpad, et de plus en plus de difficultés à remplacer le personnel en arrêt,* résume le docteur Oubbea, chef du pôle gérontologie du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (Chimm), présent lors du débrayage devant l'Ehpad Châtelain Guillet. *On fait de moins en moins bien notre travail car on a moins de temps à passer avec les résidents pour faire des soins de qualité, les toilettes… C'est source de maltraitance.* »

« Moins de temps à passer avec les résidents »

Un malaise qu'évoquent unanimement les aides soignantes présentes au débrayage devant l'Ehpad de Meulan-en-Yvelines. « *On n'a pas le temps avec les résidents pour faire notre travail, on est constamment en sous-effectif et on doit tout le temps se dépêcher* », s'exclame l'une d'elles, pendant cette manifestation calme, tout en prises de paroles. Ces dernières ne manquent pas d'exemples concrets sur les conséquences de cette situation sur la distribution du linge, les repas ou encore les soins.

« *Les résidents sont des fois obligés de rester au lit, on ne peut pas les lever correctement* », ajoute une aide-soignante, qui regrette aussi de ne plus avoir le temps d'échanger avec les retraités. Complétée par l'une de ses collègues : « *Pour certains patients qu'on est normalement obligées de manipuler à deux, on se retrouve seule. Rien que ça, c'est de la maltraitance.* »

Les témoignages de ces dysfonctionnements ne manquent pas non plus du côté des familles, dont plusieurs étaient présentes aux différents débrayages. « *Ma mère est en fauteuil roulant [et] ne peut pas aller aux toilettes seule, il faut parfois attendre des heures avant que quelqu'un ne passe* », abonde Pierrette, dont la mère de 96 ans est patiente à l'Ehpad Au chemin de la rose de Mantes-la-Jolie.

« *Le temps est très court pour assurer les repas, le plateau repart en cuisine avec la nourriture,* soulignait déjà Jeannine, dont une proche de 95 ans est résidente à l'Ehpad Châtelain Guillet, dans une lettre adressée à la direction du Chimm en septembre, dont elle a fourni une copie à *La Gazette*. *C'est inadmissible de voir les patients perdre du poids.* »

« Voir les patients perdre du poids »

Le « *manque d'effectif flagrant* » est également confirmé par Dominique, fille d'une résidente de 91 ans de l'Ehpad de Meulan-en-Yvelines, qui a tenu à être présente au milieu des manifestants pour faire part de son mécontentement. Cette dernière souligne que les aides-soignantes « *n'ont pas le temps de parler, pas le temps de faire un change, pas le temps de faire manger correctement les gens* ».

Dominique assure en voir les répercussions sur le personnel. « *Les aides-soignantes, à force, on les voit craquer, on les voit pleurer* », poursuit-elle. Pour remédier au manque d'effectif, les aides-soignantes indiquent : « *Il arrive qu'on nous appelle sur nos jours de repos* », ce qui entraînerait « *douleurs* », « *stress* » et « *dépression* » chez le personnel des Ehpad. « *Si on arrive à s'en sortir, c'est grâce au dévouement du personnel qui est épuisé* », estime le docteur Oubbea.

Que ce soit au débrayage de Mantes-la-Jolie ou à celui de Meulan-en-Yvelines, les syndicats réclament donc plus de moyens et d'effectifs. « *On en a ras-le-bol de faire des choix entre la toilette, l'alimentation ou le soin* », s'exclame Bernard Landais, secrétaire adjoint FO à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

Franck Virginius, délégué FO au Chimm, souhaite « *un agent par résident* », alors qu'actuellement l'Ehpad Châtelain Guillet compte « *50 résidents pour 19 aides-soignants* ». Une demande similaire est soulevée par David Frigère de la CGT du Chimm, qui résume le mot d'ordre de cette grève : « *Nous dénonçons aujourd'hui que les soins ne puissent pas être effectués de manière satisfaisante.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« On n'a pas le temps avec les résidents pour faire notre travail, on est constamment en sous-effectif et on doit tout le temps se dépêcher », s'exclame une aide-soignante.

Indiscrets

Les voeux de cette édile ont été pour le moins décoiffants. Avec son franc-parler habituel, la maire de Médan Karine Kauffmann (SE) a en effet évoqué le différend d'ordre fiscal qui oppose plusieurs communes à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Elle a ainsi déploré « *l'effort auquel devaient consentir les Médanais dans l'intérêt général de la communauté urbaine* », jugé « *absurde* ». Avant de s'attaquer frontalement à l'exécutif de GPSEO, sans aller jusqu'à nommer les élus concernés.

La maire médanaise a ainsi poursuivi, à propos de l'intérêt général : « *Ce sont ceux qui en parlent le plus qui en sont les moins garants* ». Pour Karine Kauffmann, « *c'est plutôt l'ambition personnelle qui envahit ces personnes, un intarissable besoin de reconnaissance, d'exister au travers d'un titre honorifique de ceci ou de cela* » qui animerait ces élus, qui « *en oublient que l'intérêt général n'est pas compatible avec l'ambition personnelle* ».

Ca ne coûtait rien de demander ! « *Est-ce qu'il ne serait pas possible que la police municipale, par l'intermédiaire d'une convention, Cécile, puisse intervenir sur Tessancourt ?* », a ainsi demandé en janvier Paulette Favrou, maire SE de Tessancourt-sur-Aubette, à Cécile Zammit-Popescu (LR), la maire de Meulan-en-Yvelines, lors d'une réunion publique d'information dédiée au dispositif Voisins vigilants, en cours d'adoption par la municipalité meulanaise. Evoquant des « *questions d'effectifs* » et des « *besoins croissants* », Cécile Zammit-Popescu n'a pas accepté la requête de Paulette Favrou.

Dans la précédente édition de *La Gazette*, il était indiqué que Laurent Brosse, le maire LR de Conflans-Sainte-Honorine, s'était mis à présenter personnellement en vidéo les dernières nouvelles de la crue lors de cet épisode de fin janvier. En réalité, celui-ci avait déjà commencé ces points d'information vidéo sur internet lors de la crue de 2016. Pour cette erreur, *La Gazette* présente ses excuses aux lecteurs ainsi qu'au principal intéressé.

Ces deux conseillers municipaux de Poissy débattent par tribunes interposées sur leurs blogs respectifs hébergés par *Les Echos*. Le 24 janvier, le conseiller d'opposition Maxime Legrand (qui a tenté de se présenter aux primaires du PS en 2016, Ndlr) estime que « *le gouvernement propose une mesurette consistant à confier l'avenir des jeunes de notre pays aux heures supplémentaires de professeurs principaux totalement novices en matière d'orientation et de parcours éducatifs et professionnels* ».

Le 30 janvier, son homologue de la majorité, Gilles Djeyaramane, se fend à son tour d'une tribune en réponse. A Maxime Legrand qui « *regrette le manque d'ambition des pouvoirs publics en matière de réformes dans le secteur universitaire* », il répond par la nécessité, selon lui, de s'inspirer plutôt du modèle éducatif indien, qui permet aux jeunes de « *se positionner avantageusement et durablement sur le grand échiquier mondial des compétences en leur "insuffisant de l'ambition"* ».



MANTES-LA-JOLIE Ces mères se demandent comment accompagner leurs enfants

Régulièrement, plusieurs mamans et l'équipe du centre de vie sociale des Garennes se retrouvent autour d'un repas, pour échanger sur l'accompagnement et le bien-être des enfants.

Elles étaient une dizaine de mères de famille à s'être rassemblées dans la soirée du vendredi 26 janvier, au centre de vie sociale (CVS) des Garennes, un quartier situé entre le Val Fourré et Gassicourt. Au programme de la rencontre, un repas d'échange avec la directrice du centre, les animatrices et la référente famille de la Ville.

Organisés environ une fois tous les deux mois et encadrés par l'équipe du CVS, ces temps d'échanges sont l'occasion « *d'aborder différentes problématiques, liées au quartier ou non* », détaille Myriam Bousrissir, référente famille pour la municipalité. Ce soir-là, c'est l'accompagnement des enfants, ainsi que le rapport à leur scolarité qui ont été évoqués.

« *On voit des enfants de cinq – six ans aller à l'accompagnement scolaire seuls. Ce n'est pas normal* », pointe la directrice du CVS, Aminata Diallo-Turk. Autour de la table, le constat indigne les mamans, déjà sensibilisées sur cette question. « *En général on arrive à s'organiser, moi j'ai les grands qui peuvent s'en occuper* », témoigne l'une d'entre elles.

Et une autre de poursuivre : « *Parfois on demande aussi aux voisins.* » Cependant, elles connaissent toutes quelqu'un dont l'enfant va seul à l'école. « *On n'est pas là pour juger, mais pour essayer de comprendre* », rappelle toutefois Myriam Bousrissir.

Directrice comme référente insistent aussi sur la nécessité d'être vigilant : « *Ce n'est pas parce que c'est le quartier qu'il faut avoir confiance. C'est un espace ouvert, tout le monde peut y passer.* » Dans les présentes, toutes reconnaissent toutefois « *un élan de solidarité* » impulsé par les mamans du quartier en ce qui concerne la surveillance aux abords des écoles.

L'importance de communiquer avec son enfant est rappelée par Myriam Bousrissir : « *Je vous le demande, qu'est-ce que font vos enfants quand ils rentrent ?* » Chez cette mère de famille, dont le plus petit est au collège, c'est tout un rituel qui s'est mis en place : « *Systématiquement, je lui demande comment ça s'est passé à l'école, ce qu'il a appris. Maintenant, je devine quand il a eu des problèmes.* » L'adolescent parle même « *spontanément, sans que je lui pose la question* », ajoute-t-elle.

D'autres privilégient aussi les moments en famille, passés loin des écrans : « *J'ai acheté le Lynx (un jeu de société, Ndlr), on y joue assez souvent. Je les encourage à lire aussi.* » Chez une autre, « *je m'occupe des devoirs, pendant que mon mari fait la cuisine* ». Pour Aminata Diallo-Turk, ces réunions « *sont un outil de travail, qui peut nous permettre de développer certaines choses* ». Et si les mamans ne sont qu'une dizaine, la directrice considère qu'elles peuvent être « *un relais et diffuser les informations* » dans le quartier.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On voit des enfants de cinq – six ans aller à l'accompagnement scolaire seuls. Ce n'est pas normal », pointe la directrice du CVS, Aminata Diallo-Turk.

En bref

YVELINES Le Département acte la création de nouveaux logements

Jeudi dernier à Versailles, le Département a signé avec deux intercommunalités une convention actant la création de 16 500 logements.

Le 1er février dernier, le Département a signé avec les intercommunalités de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et du Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), deux conventions, baptisées Prior'Yvelines, qui actent le partenariat renforcé autour des projets de « *développement résidentiel et de rénovation urbaine* » dans les Yvelines.

« *Nous voulons un département capable de construire pour loger tous les Yvelinois, même les plus fragiles, dans des conditions qualitatives optimales et pour un développement équilibré du territoire* », exprime Pierre Bédier (LR), président du Département, dans un communiqué de presse.

Ces deux conventions représentent une création de 16 500 logements d'ici 2025, dont « *11 500* » sur le territoire de GPSEO. Elles couvrent les principaux projets de rénovations urbaines à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux, à Chanteloup-les-Vignes et englobent les projets de développement résidentiel des prochaines années dans les quartiers des gares d'Epône/Mézières et de Verneuil/Vernouillet. L'appel à projets avait été passé entre juin 2015 et juin 2016 pour un coût évalué à « *100 millions d'euros* ».

En bref

YVELINES Développer le handball dans les écoles

Mardi 6 février 2018, la première convention départementale sur le développement des activités handball dans les établissements scolaires a été signée. « *Cette convention est une belle opportunité pour accompagner et renforcer cette pratique et participer à son développement, dans le cadre d'un partenariat étroit entre les instances fédérales, celles du sport scolaire et les services de l'Éducation nationale.* » Elle permettra d'approfondir les liens avec la Fédération française de handball dans le domaine des jeunes arbitres, pour les initier à la responsabilité dans leur parcours.

LIMAY Rythmes scolaires : la commune repasse aux quatre jours

Jusqu'au 31 janvier dernier, parents et personnels éducatifs devaient se prononcer sur l'instauration ou non de la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine.

Le dépouillement des questionnaires a eu lieu en mairie samedi dernier. Résultat : « *81,04% des participants se sont exprimés pour un retour à la semaine des quatre jours* », a indiqué la Ville sur sa page Facebook.

LES MUREAUX Une fresque en commun pour rompre la solitude et oublier les difficultés

Dans une salle de l'espace quartier des Bosquets, la mosaïste Sandrina Van Geel anime deux mercredis par mois un atelier autour d'une fresque murale, pour lutter contre l'isolement.

Depuis le printemps 2017, la mosaïste vauxoise Sandrina Van Geel investit une salle de l'espace quartier des Bosquets, à proximité de l'avenue du maréchal Foch. Deux mercredis par mois, elle propose aux volontaires de venir réaliser une fresque murale en mosaïque représentant un arbre de quatre mètres carrés, dans le cadre de sa participation au collectif Art in the Jungle (voir encadré), lancé à Calais (Nord). La fresque devrait être bientôt accrochée dans le centre-ville des Mureaux.

De l'art pour les migrants et les réfugiés

Sandrina Van Geel a lancé son projet de fresque murale en répondant à une annonce de la peintre Corinne Pagny, engagée auprès des migrants de Calais (Nord) dans un collectif, Art in the jungle. « *L'idée est de créer/planter des arbres ''artistiques'' : ces arbres auront fonction d'arbre de la fraternité, arbre à palabres…* », détaille son appel. Aux Mureaux, le projet a reçu l'aide du Secours populaire pour l'achat des premiers matériaux.

Au départ, les ateliers étaient surtout destinés aux réfugiés logés au foyer Adoma Jean Mermoz, mais ses portes se sont progressivement ouvertes à différentes associations, dont l'objectif est le même : utiliser l'art pour rompre l'isolement et « *créer du lien* ». L'artiste mène également un projet similaire à Evecquemont, encadré par le centre communal d'action sociale.

Ce mercredi 24 janvier, à 14 h, ils ne sont pour l'instant que deux à venir tenir compagnie à Sandrina Van Geel. Medhi, 19 ans, est présent grâce à l'Association parents élèves inadaptés. Assidu, le jeune homme n'a manqué aucune séance. S'il n'hésite pas à raconter ses journées et sa vie de famille, il n'en demeure pas moins concentré sur son travail.

« Une grande concentration »

« *La mosaïque demande une grande concentration,* explique Sandrina Van Geel. *On ne peut pas mettre des tesselles n'importe où. Lorsqu'on commence, on est dans sa bulle.* » C'est cette notion de concentration qui a intéressé les animateurs du dispositif de réussite éducative de la Ville puisque quatre jeunes de moins de 16 ans, hyperactifs, assistent à la séance aujourd'hui.

« *Ils ne connaissaient pas,* détaille Youssouf, éducateur. *Ils n'ont pas arrêté de poser des questions durant le trajet pour savoir ce qu'ils allaient faire.* » Batché, lui, avait déjà pratiqué « *avec des gommettes.* » Il est un peu déçu, l'adolescent espérait pouvoir ramener la feuille chez lui. « *J'habite à côté, je vais revenir* », promet-il en construisant sa feuille. « *Tu ne mets plus de bleu maintenant* », lui lance la mosaïste.



LA GAZETTE EN YVELINES

Batché, lui, a déjà fait de la mosaïque mais « avec des gommettes. » Il est un peu déçu, il espérait pouvoir ramener la feuille chez lui.

Le dispositif était au départ uniquement ouvert aux réfugiés. L'artiste reconnaît cependant qu'il est difficile de les faire venir : « *Si les intervenants sociaux ne vont pas les chercher, ils ne s'y rendent pas. On a mis des affiches, mais cela ne marche pas.* » Elle est en revanche satisfaite de la participation générale, où entre « *cinq et dix personnes* » assistent aux séances.

En parallèle, l'artiste mène un autre projet à Evecquemont, encadré par le centre communal d'action sociale et le Département. Avec les seniors d'Evecquemont, de Tessancourt-sur-Aubette et de Meulan-en-Yvelines, elle décore les bancs de la commune de motifs représentant les espèces protégées du parc naturel régional du Vexin. « *Tous les vendredis, nous nous retrouvons dans la salle communale,* détaille Sandrina Van Geel. *C'est quelque chose d'exceptionnel, tous sont motivés et très contents de la faire.* » Une démarche qui permet aux personnes âgées de se retrouver et ainsi « *rompre la solitude du quotidien* ».

MEULAN-EN-YVELINES

L'hôpital garde son service réanimation

Après des mois de combat et un nouveau dossier présenté, l'hôpital de Meulan-Les Mureaux a reçu l'autorisation de poursuivre son activité de réanimation.

La décision de l'Agence régionale de Santé (ARS) sur le maintien ou non de l'activité de réanimation au Centre hospitalier de Meulan-Les Mureaux (Chimm) était attendue. La bonne nouvelle est tombée jeudi 1er février avec l'autorisation, renouvelée par l'ARS à l'hôpital pour sept ans, « *d'exercer l'activité de réanimation dans le cadre du département de soins critiques du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Nord Yvelines* ».

Une annonce accueillie avec satisfaction par le personnel hospitalier et les élus, notamment, qui s'étaient fortement mobilisés depuis l'été. Fin juillet 2017, l'ARS avait rejeté la demande de renouvellement de l'autorisation de maintien du service de réanimation du Chimm, ce qui entraînait sa fermeture à la fin octobre.

« On est rassuré pour quelques années »

L'ARS justifiait alors sa décision par une volonté de « *réorganisation plus globale des soins critiques sur l'ensemble du territoire* ». Rapidement, le personnel hospitalier s'était constitué en collectif pour s'opposer à cette décision qui s'apparentait pour eux à « *une mort programmée de l'hôpital* ».

Les élus locaux s'étaient également dressés contre cette fermeture, dont la maire LR de Meulan-en-Yvelines et présidente du Chimm, Cécile Zammit-Popescu qui jugeait le départ de la réanimation « *catastrophique* ».

Cette contestation avait mené à deux manifestations d'ampleur, réunissant près de 300 et 550 personnes chacune. Fin octobre, l'hôpital avait obtenu un sursis jusqu'au 31 janvier, le temps pour l'ARS d'examiner la nouvelle demande du Chimm d'une autorisation d'une activité de soins critiques répartie sur les trois sites de Meulan-en-Yvelines, Poissy et Mantes-la-Jolie.

Nouveau dossier qui a donc reçu l'aval de l'ARS en fin de semaine dernière. « *Alors que l'Agence était favorable sur le principe au projet de renouvellement d'autorisation, elle avait dû rendre une décision négative et avait demandé aux acteurs de constituer une organisation concrète et partagée,* indique le communiqué de presse de l'ARS du 1er février. *La décision rendue publique aujourd'hui est l'aboutissement de l'accompagnement de l'ARS dans la mise en œuvre du projet médical partagé du GHT Nord Yvelines.* »

Une décision accueillie avec satisfaction par le collectif du personnel, les maires, et les syndicats. « *On est ravi,* sourit Cécile Zammit-Popescu. *C'est le résultat d'un combat difficile. On est rassuré pour quelques années* ».

Un avis partagé par Franck Virginius, délégué FO au Chimm : « *C'est une action commune qui a porté ses fruits. C'est positif pour les usagers et la population.* » François Mijon, responsable du service réanimation du Chimm et membre du collectif, se montre également satisfait. « *Ça va nous permettre de continuer à travailler plus sereinement* », apprécie-t-il.

La ministre de la santé a suivi le dossier « de loin »

Au lendemain de l'officialisation de cette autorisation, la ministre de la santé, Agnès Buzyn s'est rendue au Chimm pour évoquer l'évacuation de l'hôpital pendant la crue (voir encadré).

L'occasion d'évoquer le maintien de la réanimation avec la ministre, qui indique avoir suivi ce dossier « *de loin parce que les autorisations dépendent essentiellement des ARS* ». Et poursuit : « *Mais un certain nombre d'élus m'avaient fait part de leur inquiétude. Il se trouve que aujourd'hui, l'ARS a donné une autorisation de poursuite d'activité, tant mieux pour la population.* »



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Deux manifestations d'ampleur, réunissant près de 300 et 550 personnes chacune, avait été organisées pour protester contre la fermeture du service réanimation.

Après la crue, reprise à la normale des activités de l'hôpital

Par crainte de voir les accès au Centre hospitalier de Meulan-Les-Mureaux (Chimm) fermés en raison de la crue de la Seine, la direction de l'hôpital avait décidé son évacuation le 26 janvier. Une semaine plus tard, la ministre de la santé, Agnès Buzyn, est venue féliciter le personnel pour le bon déroulement de l'opération.

En seulement 24 heures, l'hôpital a transféré 86 patients, dirigés vers d'autres sites ou qui sont retournés chez eux. Le directeur de l'établissement, Frédéric Mazurier, rappelle cependant que les services obstétrique et les urgences sont restés ouverts. « *C'est extrêmement important pour la population*, annonce Frédéric Mazurier à la ministre. *Nous avons eu entre 40 à 50 passages par jour aux urgences [et] huit accouchements* ».

Pendant sa visite, Agnès Buzyn a loué le travail du personnel hospitalier. « *Je souhaitais venir ici remercier l'équipe de direction, mais aussi tous les professionnels de cet hôpital qui ont participé à la mise en œuvre de ce plan d'évacuation qui s'est fait dans la tranquillité, la sérénité, et qui avait été anticipé* », félicite-t-elle.

Le directeur du Chimm indiquait ce lundi 5 février que l'hôpital avait reçu « *l'autorisation de reprendre complètement l'activité aujourd'hui* ». Et d'ajouter : « *Mais le temps de revenir complètement à la normale va prendre quelques jours.* »

En bref

VALLEE DE SEINE

Prix de l'entrepreneur : leur gourde à compote réutilisable séduit le jury

Ces deux Vernoliens ont décroché le prix 2017 de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). D'autres entreprises innovantes et projets originaux ont décroché des prix.



GPSEO

Ce prix est « une fierté » pour Nicolas et Elisabeth Soubelet (photo), qui emploient une quinzaine de personnes.

Des projets aboutis et déjà commercialisés, des inventions pas encore industrialisées et des commerces innovants forment le triptyque de la première édition d'une remise de six prix par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), jeudi dernier aux Mureaux. Parmi eux, deux Vernoliens ont emporté le prix de l'entrepreneur 2017.

Six prix pour la première édition

Il fallait y penser : leur gourde à compote a une fermeture zippée qui permet de la réutiliser une cinquantaine de fois. Ce prix est « *une fierté* » pour Nicolas et Elisabeth Soubelet, qui emploient une quinzaine de personnes. Ils produisent aujourd'hui 27 modèles différents de leur Squiz, dont 60 % de la valeur est réalisée en vallée de Seine, et reversent 40 % de leurs bénéfices à des ONG.

« *Cet événement est une illustration parmi d'autres de la montée en puissance de notre service développement économique* », s'est félicité le président de GPSEO, Philippe Tautou (LR). Parmi les autres récompensés figure une étudiante de Poissy, un particulier mantevillois, une entreprise de modélisation 3D à Buchelay, une pâtisserie bio de Montalet-le-Bois, et une société spécialiste de la récupération d'énergie à Carrières-sous-Poissy.



VALLEE DE SEINE

Le rapport Duron repousse le projet A104 après 2030

Le Conseil d'orientation des infrastructures estime le projet comme non prioritaire, et recommande au gouvernement de repousser sa réalisation à 2038 au moins.

La nouvelle était attendue des élus et des riverains, ceux qui souhaitent sa réalisation comme ceux qui s'y opposent fermement, parfois depuis plusieurs décennies. Jeudi 30 janvier, le Conseil d'orientation des infrastructures, présidé par Philippe Duron, a remis au gouvernement son rapport destiné à « *mettre en oeuvre la priorité donnée par le président de la République à l'amélioration des transports du quotidien* ». Il enterre pour deux décennies le projet d'autoroute A104.

Destiné à permettre le bouclage de la Francilienne de Mériel (Val d'Oise) à Orgeval, le projet A104 consiste en l'élargisssement de la RN184 à trois voies entre Mériel et Méry-sur-Oise, puis la création d'une voie autoroutière nouvelle jusqu'à Orgeval. Son coût est estimé à trois milliards d'euros pour 28,2 km. Ce report satisfait le maire de Conflans-Sainte-Honorine et l'association de riverains opposée au projet, mais pourrait desservir Poissy dont l'édile souhaitait sa réalisation.

« Approfondir les solutions alternatives »

« *Le Conseil recommande de ne pas prévoir une réalisation du projet de prolongement de l'autoroute A104 avant 2038 quelque soit le scénario considéré et d'en réexaminer l'opportunité d'ici 2030* », résume sèchement le rapport remis jeudi dernier. Ses 16 membres recommandent « *de ne pas poursuivre les études de réalisation du projet* », et d'utiliser ce report « *pour approfondir les solutions alternatives d'amélioration du réseau structurant existant* ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

De Mériel (Val d'Oise) à Orgeval, le projet A104 consiste en la création d'une autoroute de 28 km de Mériel à Orgeval, traversant entre autres Carrières-sous-Poissy et Conflans-Sainte-Honorine.

A l'appui de leur recommandation, ils estiment que « *les études et la concertation autour de ce projet n'ont pas progressé* », que « *la plateforme multimodale (projets PSMO puis PSME, Ndlr) d'Achères peut fonctionner au moins à moyen terme* » sans l'A104. Ils y ajoutent « *le coût élevé* », additionné de « *difficultés environnementales* » et « *la priorité à donner aujourd'hui préférentiellement aux solutions de mobilités alternatives au renforcement du réseau autoroutier en Île-de-France* ».

L'association Copra 184, qui lutte depuis trois décennies contre le projet, ne cache pas sa satisfaction. « *C'est dans la ligne directe de la commission Mobilité 21 (créée en 2012, Ndlr),* commente sa présidente Christiane Paravy. *On ne se démobilise pas parce que si le projet est reporté à beaucoup plus tard, il est aussi préconisé qu'il faut améliorer l'existant. [...] C'est ce qu'on préconisait également, en particulier la RN184, et on va insister sur le développement des transports en commun.* » Elle évoque ainsi le Tram 13 express (ex-TGO, Ndlr) qui « *n'avance pas trop* ».

Le maire de Conflans-Saint-Honorine, Laurent Brosse (LR), s'était publiquement opposé au projet A104 il y a quelques mois, qu'il juge « *pas concevable aujourd'hui dans un contexte budgétaire contraint* ». Il s'est félicité par un communiqué d'un report « *qui va dans le sens d'une utilisation pragmatique des deniers publics et de la préservation de notre environnement* », et suggère d'étudier « *une solution alternative qui pourrait passer par le réaménagement complet de la RN184* ».

En bref

HOUDAN L'UFC-Que choisir souhaite aller vers les petites communes

Une permanence de l'association de consommateurs se tient tous les premiers vendredis du mois depuis le mois de décembre.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Auparavant, nous étions basés à La Queue-lez-Yvelines, se souvient Jacques Lacote (à gauche), l'un des deux bénévoles qui tient la permanence. Mais pour attirer du monde ce n'était pas évident. »

Lancée en décembre dernier à Houdan, la troisième permanence de l'association de consommateurs UFC-Que choisir (dont une antenne est située à Rambouillet, Ndlr) s'est tenue ce vendredi 2 février à la salle de la Passerelle.

« *Auparavant, nous étions basés à La Queue-lez-Yvelines,* se souvient Jacques Lacote, l'un des deux bénévoles qui tient la permanence. *Mais pour attirer du monde ce n'était pas évident.* » Car plutôt qu'une commune, l'association cible plutôt « *un territoire* ». Et à Houdan, le vendredi, « *avec le marché, il y a du monde qui passe* ».

Dans le Sud-Yvelines, l'association couvre « *entre 80 et 100 litiges par an* » souligne Jean-Pierre Jokiel, son président. Ces derniers portent essentiellement sur « *des frais bancaires, des démarchages frauduleux, ou encore dans la construction* ». L'association aimerait accentuer son action de prévention en organisant des réunions publiques, plutôt à Rambouillet.

« Frais bancaires et démarchages frauduleux »

Mais « *dès qu'il y a un doute* », tous les deux l'assurent : « *Il ne faut pas hésiter à contacter l'association par mail ou par téléphone.* » L'association est joignable à contact@ufc-quechoisir-rambouillet.org

MANTES-LA-JOLIE

Les deux marchés de nouveau confiés au privé

La société Mandon s'en voit confier la gestion pour sept ans, et devra faire des travaux à la halle du centre-ville. Les placiers du marché du Val Fourré, géré jusque-là en régie, pourront être repris.

Depuis 2010, la mairie de Mantes-la-Jolie gérait directement le marché du quartier du Val Fourré, l'un des plus importants d'Île-de-France, tandis que celui du centre-ville était géré par la société Mandon. Cette dernière vient d'emporter une procédure de Délégation de service public (DSP), le conseil municipal lui a donc confié, lundi 29 janvier, la gestion des deux marchés pour sept ans, à compter du 1er mars, une fois effectué le déménagement du marché du Val Fourré.

Le passage en régie du marché du Val Fourré succédait à 13 ans d'une délégation confiée à la société Lombard et Guérin. Aux dires des commerçants, la sécurité est revenue pendant cette gestion directe de la municipalité... mais deux enquêtes préliminaires, qui n'ont jamais abouti, ont été lancées pendant ces sept années, à cause de dénonciations et de soupçons de malversations ayant aussi donné lieu à de vifs débats entre élus.

Les placiers « automatiquement repris »

« *Le précédent délégataire nous avait laissé une situation qui ne convenait pas, aussi bien en termes de sécurité des biens et des personnes, qu'en termes de sécurité tout court,* indique lundi 29 janvier le maire Raphaël Cognet (LR) du passage en régie en 2010. *L'intérêt de regrouper les deux marchés, c'est que nous étions en meilleure position pour discuter avec un délégataire potentiel.* »

La société Lombard et Guérin tenait la corde, mais lors des négociations finales, Mandon, l'autre leader du secteur en Île-de-France, l'a emporté pour les sept prochaines années. L'entreprise s'engage notamment à réaliser près de 320 000 euros HT de travaux de rénovation de la halle du marché couvert du centre-ville.

« *Les placiers seront automatiquement repris par le délégataire s'ils acceptent* », précise par ailleurs Raphaël Cognet des agents exerçant au marché du Val Fourré. « *Je ne pense pas qu'il y aura de soucis* », commente Thierry Silem, président du syndicat des commerçants non sédentaires des marchés des Yvelines. Lui souhaite surtout la création rapide d'une commission du marché du Val Fourré, inexistante jusque-là et présente au centre-ville. Interrogé, le maire s'y est engagé.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La société Lombard et Guérin tenait la corde, mais lors des négociations finales, Mandon, l'autre leader du secteur en Île-de-France, l'a emporté pour les sept prochaines années.

« *La DSP, c'est le faux-nez de la sous-traitance* », a regretté au conseil Marc Jammet, conseiller PCF d'opposition, aussi inquiet d'un déménagement « *qui va faire chuter les commerces de la dalle* » du Val Fourré. « *Je ne suis pas sûr, au regard de ce qui a été dit en commission [des marchés publics], que j'aurais fait le même choix que vous* », a noté de son côté Joël Mariojouls, opposant d'Ensemble pour une gauche citoyenne.

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

VALLEE DE SEINE Menacés par la montée des eaux, plusieurs animaux sauvés

A Poissy et Limay, deux opérations de sauvetage ont visé à mettre en sécurité plusieurs animaux la semaine dernière en raison de la crue.



SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

« Lorsqu'elles se sont rendues sur place, les équipes ont découvert qu'une chèvre avait mis bas cinq minutes plus tôt » , relate la SPA.

Si certains habitants ont dû évacuer leurs habitations durant l'épisode de crue, le sort des animaux aux prises avec la montée de la Seine a également été la préoccupation de certains riverains. Ainsi, la semaine dernière, deux opérations de sauvetages ont été menées sur l'île l'Aumône à Limay et l'îlot Blanc à Poissy.

A Limay, les équipes du refuge d'Orgeval se sont déplacées « *plusieurs fois pour distribuer des croquettes aux animaux coincés sur les baraquements* », explique-t-on à la SPA. Elles avaient été alertées par des riverains que des animaux se trouvaient là, « *mais l'on parlait surtout de chats sauvages qui ne pouvaient être manipulés et pris en charge* », détaille l'association.

Ce mardi 30 janvier, l'intervention a pris une autre tournure. « *Lorsqu'elles se sont rendues sur place, elles ont découvert qu'une chèvre avait mis bas cinq minutes plus tôt* » , relate la SPA. Commence alors l'évacuation de la chèvre et son petit : « *Ils ont été transportés par barque puis portés jusqu'au véhicule du refuge.* »

C'est aussi au refuge orgevalais que seront gardés la chèvre et son petit « *en attendant la décrue* » pour être remis à leur propriétaire. Par communiqué de presse, la responsable du refuge Catherine Bailleux a loué « *la solidarité entre les riverains et les équipes de notre refuge* » ayant conduit à une intervention « *émouvante* ».

Transportés jusqu'à « une bétaillère »

Du côté de Poissy, une opération d'envergure avait également eu lieu la veille sur l'îlot blanc suite à une alerte donnée sur les réseaux sociaux durant le week-end, l'îlot risquant d'être submergé avec la montée des eaux. Une trentaine d'animaux, chèvres, cochons et boucs ont ainsi été évacués par le groupe de secours animalier des sapeurs-pompiers des Yvelines. Ils ont été épaulés par les plongeurs, la police municipale ainsi que les services de la Ville.

« *Deux embarcations ont effectué plusieurs navettes entre l'embarcadère de la halte fluviale de Poissy, situé rue du Port, et l'îlot Blanc pour récupérer progressivement les animaux* », détaille la municipalité sur son site internet. Et d'ajouter que les animaux « *ont été installés dans une bétaillère mise à disposition par la municipalité puis conduits sur un terrain de Villennes-sur-Seine, accompagnés de leur propriétaire* ».

MANTES-LA-JOLIE Il menace d'égorger les clients du coiffeur

A deux reprises, ce jeune homme de 24 ans a menacé de mort employées et clientes d'un salon de coiffure du centre-ville.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

Selon Le Parisien, l'homme est connu des services de police, mais également des renseignements territoriaux du fait de sa radicalisation.

Scène de panique dans ce salon de coiffure du centre-ville mantais, situé rue Thiers. Samedi dernier, un jeune homme de 24 ans a été interpellé pour apologie du terrorisme. La veille, il s'était rendu dans le salon de coiffure et avait menacé de mort employées et clientes.

En criant « Allah Akbar »

Le samedi 3 février, le vingtenaire retourne à nouveau dans le salon de coiffure. Il menace une nouvelle fois d'égorger clientes et employées, tout en criant « *Allah Akbar* ». Il est maîtrisé par une patrouille de la brigade anti-criminalité et les forces de l'ordre découvrent sur lui un cutter.

Selon *Le Parisien,* l'homme est connu des services de polices mais également des renseignements territoriaux du fait de sa radicalisation. Une perquisition a été menée chez lui, et des livres prouvant son adhésion à un islam rigoriste ont été saisis.

Mais lors de sa garde à vue, le vingtenaire a été pris d'une crise de démence. Examiné par un psychiatre, il a été hospitalisé d'office.

MANTES-LA-VILLE L'agresseur de la laverie automatique incarcéré

Ce trentenaire était recherché depuis une agression commise le 25 février 2017. Il a été interpellé suite à un contrôle routier.

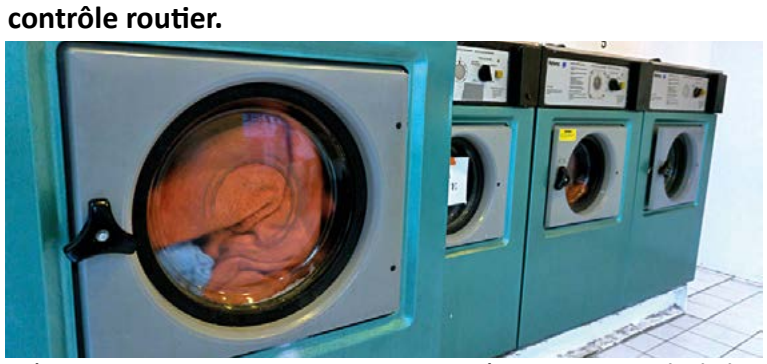

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« L'agresseur et ses victimes ne se connaissaient pas précise une source proche du dossier. Dans ce cas, ils les a agressées car elles avaient enlevé son linge de la machine. »

Sa cavale aura duré plusieurs mois. C'est finalement lors d'un contrôle routier à Paris le week-end des 27 et 28 janvier que ce trentenaire originaire de Poissy s'est fait reconnaître. Il était recherché depuis quelques mois par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie pour une violente agression sur une mère et sa fille. Cette agression s'était déroulée dans une laverie automatique de la route de Houdan le 25 février dernier.

« *L'agresseur et ses victimes ne se connaissaient pas,* précise une source proche du dossier. *Dans ce cas, ils les a agressées car elles avaient enlevé son linge de la machine.* » Vingt jours d'ITT psychologique avaient été déclarées pour ces deux femmes en situation précaire. Leur agresseur avait pris la fuite en voiture.

En garde à vue, il a nié les faits « *mais il était très reconnaissable sur les images de vidéosurveillance* », souligne cette même source. Il a été présenté au parquet de Versailles en début de semaine dernière et incarcéré dans l'attente de son procès.

MANTES-LA-VILLE

Le radar automatique incendié

Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 février, une patrouille de la brigade anti-criminalité constate que le radar automatique installé sur la route départementale 983, est en train de brûler. Une fois le feu éteint, les policiers constatent une substance incendiaire. Des relevés vont être réalisés par la police technique et scientifique.

LES MUREAUX

Interpellé pour exhibition sexuelle

Il est environ 16 h le mardi 30 janvier lorsque le centre de surveillance urbain des Mureaux signale à une patrouille qu'un homme au comportement suspect se trouve près d'une école. Sur place, la patrouille procède à son contrôle, mais ne constatant aucune infraction, laisse l'homme de 46 ans libre. Une heure plus tard, une mère de famille se rend au commissariat et rapporte qu'un homme se serait masturbé devant son enfant. Le signalement donné par la mère de famille permet aux policiers de faire le rapprochement avec l'homme contrôlé plus tôt. Le quadragénaire a été interpellé à son domicile aux environs de 18 h 45.

TAQUET
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

VILLENNES-SUR-SEINE

Les boîtes aux lettres de l'école forcées

Les dégradations ont été commises dans la nuit « de samedi à dimanche », détaille le maire Michel Pons (DVD).



DR

Le fonctionnement des deux écoles du centre-ville n'a pas été perturbé.

Triste spectacle pour les parents venus accompagner leurs enfants à l'école primaire Antoine de Saint-Exupéry et l'école maternelle des Chèvrefeuilles, dans le centre-ville, ce lundi 5 février. Deux boîtes aux lettres, sur les quatre installées devant l'école, ont été forcées et la vitre du panneau d'affichage brisée, éparpillant du verre sur le trottoir.

« *Les dommages sont uniquement à l'extérieur des écoles,* rassure l'édile villennois Michel Pons (DVD). *Leur fonctionnement n'a pas été perturbé.* » Les dégradations se sont produites dans la nuit de « *samedi à dimanche* », poursuit-il.

Des dommages « uniquement » extérieurs

Michel Pons déplore également un acte « *pas très malin* », de la part des vandales. « *Pour le principe, j'ai porté plainte pour dégradations volontaires.* » Les deux boîtes aux lettres, ainsi que la vitre seront remplacées prochainement.

AUBERGENVILLE

Le corps d'un homme retrouvé carbonisé

Dans la nuit du mercredi 31 janvier au jeudi 1er février, un incendie s'est déclenché aux environs de 23 h 55 dans un appartement d'un immeuble de l'allée des Fougères. Lors de l'intervention, les sapeurs-pompiers ont découvert le corps d'un homme de 63 ans carbonisé. La victime serait le locataire de l'appartement. Le sinistre n'a pas occasionné l'évacuation de l'immeuble, composé de quatre étages. Présente, la police municipale a assuré la sécurisation des lieux. L'origine du départ de feu est encore ignorée par les enquêteurs. Le corps du sexagénaire a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie.

MANTES-LA-VILLE

« Fichier musulman » : une amende et trois relaxes

Mardi 23 janvier, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné le principal suspect de l'affaire du « *fichier musulman* » à 5 000 euros d'amende, dont 3 000 avec sursis pour « *enregistrement et collecte de données à caractère personnel sensible sans l'accord de l'intéressé* » , indique *Le Parisien.* La charge d'utilisation du fichier dans un but électoraliste n'a pas été retenue. Les trois autres prévenus ont été relaxés. Il était reproché au principal prévenu d'avoir réalisé un fichier recensant les citoyens musulmans de Mantes-la-Ville avant les élections municipales de 2014 pour les inciter à reconduire la maire sortante Monique Brochot.

MANTES-LA-JOLIE

Soupçonné d'agression sexuelle sur une fillette de six ans

Un jeune homme de 25 ans a été interpellé mardi 30 janvier dans le centre-ville. Une plainte avait été déposée à son encontre pour agression sexuelle.

Mardi 30 janvier, une patrouille de la brigade spécialisée de terrain a interpellé un homme de 25 ans réfugié dans une agence d'assurance de la rue Marie et Robert Dubois, dans le centre-ville mantais. Ce dernier explique aux policiers avoir été séquestré quelques heures auparavant.

Mais après recherche, les forces de l'ordre découvrent qu'une plainte pour agression sexuelle avait été déposée à son encontre. Il lui est reproché de s'être introduit dans la chambre d'une fillette de six ans dans la nuit du 28 au 29 janvier.

Le jeune homme s'est rendu le lendemain chez les parents de la fillette pour s'expliquer. Une rixe éclate et le père de famille tente de le retenir en attendant les policiers. Le vingtenaire a reussi à s'enfuir et à se réfugier dans le centre-ville.

Sur instruction de la brigade des mineurs du commissariat des Mureaux, le vingtenaire, originaire de Juvisy-sur-Orge dans l'Essonne a été placé en garde à vue pour agression sexuelle.

MORAINVILLIERS

Dix ans de prison pour le mari battu qui avait tué sa femme

L'homme, âgé de 56 ans, avait tué sa femme en juillet 2012 de dix balles dans la tête et le coeur.

Dans la soirée du vendredi 2 février, la cour d'assises des Yvelines a condamné un Morainvillois de 56 ans à dix ans de réclusion criminelle, rapporte *Le Parisien.* Dans la nuit du 10 au 11 juillet 2012, le quinquagénaire avait tué sa femme de dix balles dans la tête et le cœur. Sept coups de feu ont été tirés à bout portant.

Le couple s'était marié en 2001. Leur relation s'était dégradée très rapidement, souligne le quotidien francilien. Le quinquagénaire était battu. Sa femme lui racontait les performances sexuelles de ses amants. Peu avant le drame, le prévenu avait tenté de mettre fin à ses jours. A son retour, elle « *lui avait donné des coups de pieds* », indique une source proche du dossier au *Parisien.*

La défense n'envisage pas de faire appel de cette condamnation. Présent, le fils du prévenu a expliqué n'avoir « *rien entendu* », mais comprendre l'acte de son père car sa mère « *ne cessait de le frapper et de le rabaisser* ».

ARIS
ENTREPRISE DE PROPRETÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs,industrie, tertiaire ...
20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr
Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine
Quelques services proposés :
Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

FOOTBALL N2 : Poissy surprend Sainte-Geneviève, Mantes arrache le nul

Les Pisciacais ont remporté leur déplacement à Sainte-Geneviève (2-3), l'une des équipes en forme de National 2. Le FC Mantois revient lui de Romorantin avec un bon match nul (1-1).

Les clubs de vallée de Seine engagés en National 2 ont réalisé de bonnes performances ce week-end contre des équipes de première partie de tableau. L'AS Poissy est allée s'imposer 2-3 sur la pelouse de Sainte-Geneviève, équipe très en forme qui restait sur sept victoires en huit matchs avant la rencontre. De son côté, le FC Mantois décroche le match nul (1-1) en déplacement à Romorantin, qui joue le podium cette saison.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

« La seconde période fût laborieuse et il fallut toute l'abnégation des Pisciacais pour préserver l'avantage », confirme l'AS Poissy sur son site internet.

La bonne série continue pour les Pisciacais avec leur victoire du week-end contre Sainte-Geneviève, l'actuel troisième du groupe C de National 2. Un déplacement qui pouvait pourtant s'annoncer compliqué au vu du bilan affiché par Sainte-Geneviève depuis huit rencontres. Mais, en réussite dès les premières minutes du match, les jaune et bleu vont rapidement prendre l'avantage et faire vivre une première mi-temps difficile à leurs adversaires.

Trois buts en première mi-temps

A la 4e minute, Fabien Raddas débloque le compteur de buts sur un coup-franc tiré des 20 mètres. Mehdi Haddadou va ensuite enfoncer le clou en inscrivant un doublé en une dizaine de minutes (25e et 35e minute). Peu avant la pause, Saint-Geneviève réduit la marque sur une réalisation de Correa (39e minute). Mieux en jambes pour la seconde période, Sainte-Geneviève a quelques occasions et inscrit un second but grâce à une volée de Betourne.

Mais sans réussir à transformer leurs occasions, les joueurs de Sainte-Geneviève n'arrivent pas à recoller au score. « *La seconde période fût laborieuse et il fallut toute l'abnégation des Pisciacais pour préserver l'avantage* », confirme l'AS Poissy sur son site internet, qui souligne « *une très belle opération* ». Les jaune et bleu comptent désormais deux victoires et deux nuls en quatre rencontres et s'éloignent des relégables en remontant à la 10e place.

Un classement à prendre avec des pincettes car en raison des récentes intempéries et des rencontres reportées, chaque équipe compte un nombre de matchs joués totalement différent. Les Pisciacais comptent eux deux matchs de retard. Samedi 10 février, Poissy devra encore déjouer les pronostics pour l'emporter avec la réception de l'actuel leader : le CS Sedan Ardennes, ses six victoires consécutives et sa victoire 6-0 au match aller contre les jaune et bleu.

Dynamique conservée

Dans le groupe D, si le FC Mantois ne s'impose pas, il réalise quand même une bonne opération à l'extérieur en partageant les points avec Romorantin, actuellement quatrième du championnat. Dans ce match compliqué pour les sang et or comptant pour la 18e journée, c'est Romorantin qui marque le premier but grâce à Cuvier (33e minute).

Dominés au score pendant de longues minutes, il faudra attendre d'être à dix minutes du coup de sifflet final pour voir les joueurs du Mantois arracher le match nul. C'est Guedioura, entré quelques minutes plus tôt, qui va offrir le but du partage des points à la 79e minute. « *L'essentiel était de rester dans notre dynamique positive et on l'a fait avec caractère* », apprécie le coach du FC Mantois, Robert Mendy, dans les colonnes du *Parisien*.

En effet, le FC Mantois a connu une série noire de décembre à janvier avec quatre revers consécutifs. Mais depuis deux rencontres, le club du Mantois est dans une période de mieux avec l'enchaînement d'une victoire et de ce nul. Les sang et or sont désormais à la 12e place du championnat, avec quatre points d'avance sur le premier relégable. Le week-end prochain, le FC Mantois recevra le FC Limoges, actuel neuvième du groupe.

VOLLEY-BALL

Invincibilité conservée pour le CAJVB

En déplacement à Saint-Nazaire, les Conflanais l'ont emporté trois sets à un et restent invaincus depuis le début de la saison.

Pas de surprise dans le cadre de la 14e journée de la Nationale 2 avec une nouvelle victoire des masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB). Ces derniers ce sont imposés trois sets à un (18-25, 25-22, 21-25, 20-25) sur le parquet de Saint-Nazaire, équipe de milieu de tableau de la poule C.

« *Nous redoutions ce déplacement à Saint-Nazaire dans la mesure où cette équipe possède des joueurs grands, physiques qui n'avaient pas montré leurs pleines capacités au match aller* », indique le communiqué du CAJVB. Au final, les Conflanais concèdent un set mais s'imposent. Le CAJVB reste leader de Nationale 2 et prend même encore plus d'avance sur le second, Rennes ayant concédé deux sets à l'ACBB.

Sept points séparent désormais les Conflanais des Rennais. Le week-end prochain, place à la Coupe de France fédérale avec les quarts et les demi-finales qui se dérouleront à Conflans-Sainte-Honorine. Tous les renseignements pour assister à ces matchs de gala sont sur le site internet cajvb.fr.

BASKET-BALL

Poissy se rapproche de la zone rouge

Après leur bonne victoire lors de la dernière journée contre Vanves, la Poissy basket association s'incline 73-58 sur le parquet d'un opposant direct au maintien, Pornic. Cette défaite contre un adversaire de bas de tableau rapproche à nouveau les Pisciacais de la zone rouge de Nationale 2. Ils sont toujours 11e de leur poule qui compte 14 équipes, mais reviennent à égalité de points avec leurs deux poursuivants. Samedi 10 février, Poissy recevra l'équipe de Berck, légèrement mieux classée et qui vient de s'incliner de très peu de points contre le troisième.

FOOTBALL

Les Mureaux gagne le derby yvelinois

Par le plus petit écart, Les Mureaux remporte le derby yvelinois en s'imposant à domicile 1-0 contre Versailles, actuellement troisième de National 3. Dans cette rencontre opposant deux promus yvelinois, le seul but a été inscrit sur penalty à la 73e minute. Une décision de l'arbitre longuement contestée par les Versaillais mais qui permet aux Muriautins de prendre de précieux points. Le club des Mureaux est désormais huitième du championnat avant un déplacement le 17 février aux Ulis, qui vient de faire un bon nul contre le leader.

VOLLEY-BALL

Nette victoire des Conflanaises

Les féminines du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont largement dominé leur adversaire du week-end dans le cadre de la 12e journée de Nationale 3. En déplacement à Châteaudun, équipe qui ne compte que deux victoires cette saison, les Conflanaises l'ont emporté trois sets à zéro (16-25, 14-25, 10-25) dans une rencontre à sens unique. Elles sont donc toujours invaincues et seules leader de la poule F, avec six points d'avance sur leur poursuivant. La prochaine rencontre des féminines du CAJVB se jouera le 25 février avec la réception de Laval.

COURSE A PIED

Une course haute en couleurs à Juziers

L'association juziéroise Synapse organise sa première Course color le dimanche 18 mars. Deux distances sont proposées, 6 et 12 kilomètres, au départ du jardin de la Maison de Juziers. « *A chaque kilomètre vous passerez une arche où de la peinture sera pulvérisée. Soyez tranquille, elle ne tâchera pas vos vêtements puisqu'elle partira à l'eau parce qu'avec votre inscription, vous aurez un t-shirt, des lunettes de soleil et un sac à dos !* », annonce le site internet de l'organisation. Inscriptions sur maisonpourtousjuziers.fr.

MODELISME

Voltiges aériennes à Hardricourt

Le meeting de vols en intérieur d'aéromodèle du Modèle air club d'Hardricourt est de retour pour une seconde édition le 11 février.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Voltiges aériennes, démonstration de vol d'hélicoptères, démonstration de vol de drones, simulateur de vol, possibilité de vol en double commande avec un moniteur », sont au programme.

Le Modèle air club d'Hardricourt (Mach78) organise son deuxième meeting de vols en intérieur le dimanche 11 février. Le rendez-vous est donné de 14 h à 19 h, au gymnase de la commune pour voir « *évoluer avions hélicoptères et drones, dans une ambiance conviviale et festive* », annonce le club local de modélisme.

Tout au long de la journée, de nombreuses animations sont prévues parmi lesquelles « *voltiges aériennes, démonstration de vol d'hélicoptères, démonstration de vol de drones, simulateur de vol, possibilité de vol en double commande avec un moniteur* », détaille le Mach78.

« Simulateur de vol »

Les participants possédant un drone sont invités à la ramener, sous réserve de sa taille. « *Si vous possédez un aéromodèle que vous souhaitez faire évoluer, apportez-le, nous serons ravis de vous guider dans cette voie* », ajoute le club. L'entrée est libre et pour plus de renseignements, envoyer un courriel à contact@mach78.fr.

JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

ILE-DE-FRANCE







Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

L'entreprise Jean Lefebvre met en œuvre une solution économique de renouvellement des couches de roulement de vos chaussées et parkings. Les ECF (enrobés coulés à froid) permettent de donner une seconde vie à vos chaussées usées en surface avec les avantages suivants :

> Faible épaisseur de mise en œuvre ne nécessitant pas la mise à niveau des émergences
> Application directe sur le revêtement existant
> Rapidité d'exécution pour une moindre gène des riverains
> Remise en circulation immédiate
> Uniformisation des surfaces et amélioration de l'adhérence

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

ACHERES Combat d'improvisation au théâtre

Le 10 février au Sax, six acteurs dont Arnaud Tsamère participeront à un combat de catch d'improvisation.

Bataille d'improvisation au Sax le samedi 10 février à 20 h 30. Dans ce *Catch impro*, *« encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci »*, indique le site internet du Sax.

Les comédiens présents sur scène seront Virginie Magritte, Arnaud Joyet, Jennie-Anne Walker, Stephane Guillet, Arnaud Tsamère et Emmanuel Urbanet. *« Dans une ambiance survoltée, les comédiens ruisselants délivrent une énergie explosive,* annonce le Sax. *Enveloppés de costumes improbables, ils improvisent des moments inoubliables. »*

Les tarifs vont de 6 à 12 euros. Les réservations et plus de renseignements sont disponibles sur le site internet du Sax. Les billets peuvent également être achetés sur place le mardi de 16 h à 18 h et du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h, ou une demi-heure avant le début du Catch impro.



KOBAYASHI

« Enveloppés de costumes improbables », les comédiens « improvisent des moments inoubliables », annonce le Sax.

MAGNANVILLE Quand théâtre et batterie partagent la scène

Théâtre et musique sont au menu de la pièce *Les batteurs,* jouée le samedi 10 février, à 20 h, au Colombier. *« Sur scène, seuls avec eux-mêmes, six batteurs se réunissent,* indique le programme culturel de la salle de spectacle magnanvilloise. *Ils se rejoignent un à un, avec l'hésitation inhérente aux tentatives de créer un groupe. »* Des rivalités naissent, les instruments se désassemblent et se recomposent à la vue du public, *« au gré des réunions du groupe et de l'exclusion temporaire d'un ou plusieurs membres »*, poursuit la description. Les tarifs sont entre 5 et 12 euros. Pour plus d'informations ou réserver des places, contacter le 01 34 77 65 09.

EPONE Le gospel mantais envoûte la salle du Bout du monde

La chorale Gospel attitude, née à Mantes-la-Jolie en 2003, donne un concert à la salle du Bout du monde le samedi 10 février à 20 h 30. *« Constituée d'une dizaine de personnes à sa création, la chorale regroupe aujourd'hui, pour sa douzième saison, une cinquantaine de choristes habitant les environs de Mantes-la-Jolie,* détaille l'agenda culturel de la ville. *La chorale est maintenant pourvue d'un solide répertoire, incluant des grands classiques du gospel et des morceaux moins connus. »* Les tarifs sont compris entre 7 et 10 euros. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville, ou sur gospel-mantes.free.fr.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un voyage par odorat

Clémentine Célarie et Pierre Cassignard vont jouer la pièce Darius au théâtre Simone Signoret, le samedi 10 février à 20 h 30. Celle-ci raconte l'histoire d'un jeune garçon polyhandicapé, Darius. Passionné par les voyages, il ne peut réaliser cette passion que par l'odorat. Paul, rencontré par sa mère, spécialiste des parfums, *« part dans toute la France et le monde, rechercher l'essence du parfum de lieux et de personnes que Darius a aimé. »* Les tarifs sont entre 15 euros et 35 euros. Plus de renseignements sur le site internet du théâtre Simone Signoret.

ANDRESY Jazz : Le répertoire de Jon Hendricks revisité

Une soirée jazz Hommage à Jon Hendricks est organisée à l'école de musique et de danse Ivry Gitlis le vendredi 9 février à 19 h 30. *« Pour rendre hommage au célèbre chanteur et compositeur de jazz américain Jon Hendricks, décédé le 22 novembre 2017 à l'âge de 96 ans, les élèves de l'école de musique et de danse Ivry Gitlis de la classe de jazz, encadrés par leurs professeurs, vous donnent rendez-vous pour une soirée cabaret jazz »*, annonce le communiqué de la ville. Les classiques du répertoire de l'artiste seront interprétés. Cette soirée jazz est en entrée libre. Plus de renseignements sur le site internet de la ville.

HOUDAN Une jeune photographe expose à l'office de tourisme

Pour son exposition mensuelle, l'Office de tourisme du pays houdanais (OTPH) présente les photographies de Margaux Génermont. Cette jeune photographe autodidacte *« se fait le médiateur des espaces photographiés en captant une empreinte émotionnelle et énergétique,* indique l'office de tourisme. *Ses terrains de prédilection s'étendent des espaces urbains citadins, aux espaces naturels. »* L'exposition est visible à l'OTPH jusqu'au 28 février, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Plus de renseignements sont disponibles au 01 30 59 53 86 ou sur le site internet de l'OTPH.

POISSY Pierre Palmade est seul sur scène

Le célèbre comédien français présente son tout nouveau one-man-show, « Aimez-moi », au théâtre de Poissy le 11 février.

Humoriste, acteur, comédien ; passé par le cinéma, la télévision et le théâtre ; Pierre Palmade vient présenter son tout dernier spectacle à Poissy. Ce nouveau one-man-show, *Aimez-moi,* l'acteur le jouera au théâtre de Poissy le dimanche 11 février à 17 h, alors qu'il ne s'était plus retrouvé seul sur scène depuis plusieurs années.

« C'est cinglant, parfois surréaliste, souvent poétique, indique Benjamin Guillard, le metteur en scène, dans le dossier de presse du spectacle. *Aimez-moi, c'est une galerie de personnages, avec leur naïveté et leurs lâchetés. Leurs galères et leurs petits bonheurs. Un geste, un silence, un regard … et ces personnages apparaîtront dans de singuliers moments de vie. »*

« Cinglant, parfois surréaliste, souvent poétique »

Les tarifs sont compris entre 12 et 40 euros, et les réservations peuvent être faites au guichet, au 01 39 22 55 92 ou par courriel à theatre@ville-poissy.fr. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la Ville.

AUBERGENVILLE Un enfant presque parfait

La pièce pour jeune public « L'imparfait », jouée à la Nacelle le 14 février, questionne le culte de la performance d'un enfant avec humour.

Le théâtre de la Nacelle présente la pièce pour jeune public *L'imparfait* le mercredi 14 février à 15 h. Cette pièce met en scène Victor, un fils qui sait faire le bonheur de ses parents qui attendent de lui qu'il soit parfait. Jusqu'à ce que Victor commence à se poser des questions et se mette *« à dépasser les limites de ses coloriages … et du reste »*, indique le communiqué du théâtre.

« Ses parents, en désespoir de cause, font l'acquisition d'un enfant-robot, censé prôner l'exemple auprès de leur fils. Ceux-ci pourront-ils supporter longtemps un enfant qui ne pense et n'agit qu'à travers eux-mêmes ? », poursuit le communiqué. Un spectacle où l'humour flirte avec l'absurde, et qui *« invite à méditer sur le culte de la performance »*. Les tarifs sont entre 4 et 9 euros. Renseignements sur le site internet du théâtre.

POISSY Près de 500 musiciens attendus pour les « rencontres orchestrales »

La deuxième édition des « Rencontres orchestrales » proposera un après-midi de concert au Centre de diffusion artistique le 10 février.



FRANCK STROMME

« Les Rencontres orchestrales « vont réunir environ et successivement près de 500 musiciens amateurs, dont plusieurs classes Orchestre à l'école d'Île-de-France associées à celles de Poissy ».

Les amateurs de musique ont rendez-vous au Centre de diffusion artistique (CDA) le samedi 10 février pour les deuxièmes *Rencontres orchestrales* de Poissy. Dès 14 h, et ce jusqu'à 19 h, pas moins de cinq concerts et une table ronde sont organisés par le Conservatoire de Poissy, les Amis du conservatoire et le Lion's club.

Les Rencontres orchestrales *« vont réunir environ et successivement près de 500 musiciens amateurs, dont plusieurs classes Orchestre à l'école d'Île-de-France associées à celles de Poissy, et venues spécialement pour ces rencontres,* annonce le communiqué de l'événement. *Des formations confirmées seront également présentes. »*

« Des formations confirmées »

« Des exposants de la lutherie instrumentale et accessoires ainsi que des éditeurs de partitions seront présents durant toute la manifestation », ajoute le communiqué. Cet événement, au profit des classes Orchestre à l'école, est en entrée libre avec libre participation. La réservation n'est pas nécessaire et pour plus de renseignements, contacter le 01 39 65 14 88 ou envoyer un courriel à contact@cmdpoissy.com.

VILLENNES-SUR-SEINE Tout le monde danse

Le 10 février, un après-midi de spectacles de danse est organisé à la salle des expositions.

La section danse de l'Association sportive de Villennes (ASV) et la Vilaine compagnie présenteront deux temps de chorégraphie, le 10 février à la salle des expositions. Un spectacle pour enfants a lieu à 17 h, et sera suivi d'un mini bal pour petits, accompagné par un accordéoniste.

Ensuite, à 20 h 30, la journée se poursuivra par le spectacle de danse contemporaine *Par le trou de la serrure,* qui présente des sénètes de vie sur de la chanson française. *« Ce sont des pièces courtes comme des clins d'œil de vie où l'on s'ébouriffe, s'emmêle, se chamaille, et se découvre »*, explique Sarah Lamy, de la Vilaine compagnie.

Ce spectacle est tout public (enfants et adultes) et dure 45 minutes. Il sera suivi d'un bal pour adultes, accompagné d'un buffet. Le tarif unique est de 5 euros. Pour obtenir plus de renseignements ou réserver des places, contacter le 06 64 95 30 14 ou envoyer un courriel à sarah.lamy@gmail.com.

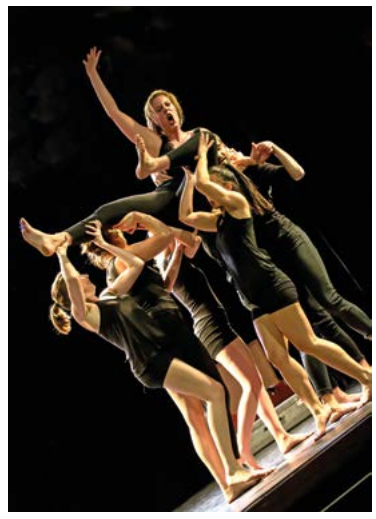

VILAINE COMPAGNIE

« Ce sont des pièces courtes comme des clins d'œil de vie où l'on s'ébouriffe, s'emmêle, se chamaille, et se découvre » , précise Sarah Lamy de la Vilaine compagnie.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Label Histoire Mantes Val Fourré, promouvoir les quartiers

La Matinale recevait cette semaine Mamoudou Ba, président de l'association Label Histoire Mantes Val Fourré, nouvelle association de valorisation du patrimoine du Val Fourré.



« Cette association est née il y a presque six mois, pour valoriser le patrimoine et sur, j'insiste beaucoup le ''matrimoine'' » explique Mamoudou Ba.

Mamoudou Ba a fait de la promotion du patrimoine du Val Fourré son combat. Cet habitant du Val Fourré de 37 ans s'engage depuis déjà longtemps dans la vie du quartier, mais c'est désormais à travers sa propre association Label Histoire Mantes Val Fourré qu'il continuera son combat.

« Cette association est née il y a presque six mois, pour valoriser le patrimoine et sur, j'insiste beaucoup le "matrimoine" » explique-t-il. En effet, pour lui, il s'agit aussi de mettre en lumière l'apport des mères de familles à l'histoire du quartier tout en rappelant et en montrant aux nouvelles générations ce qu'a été le Val Fourré.

« On essaye de déconstruire tous les clichés »

« On vit dans une certaine autarcie et dans un climat où on a l'impression d'être en marge de ce que peut nous proposer la société française, à travers les associations et la municipalité on essaye de déconstruire tous les clichés » explique Mamoudou Ba.

Son association a déjà plusieurs succès à son actif. En septembre c'est l'exposition *Les 4 tours des écrivains, 25 ans, la grande explosition* qui a attiré plus de 600 visiteurs. Ce mois-ci, l'association revient du 31 janvier au 16 février au Collectif 12, avec *L'envers de l'endroit, ces noms qui font le Val*, un nouveau projet très prometteur.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

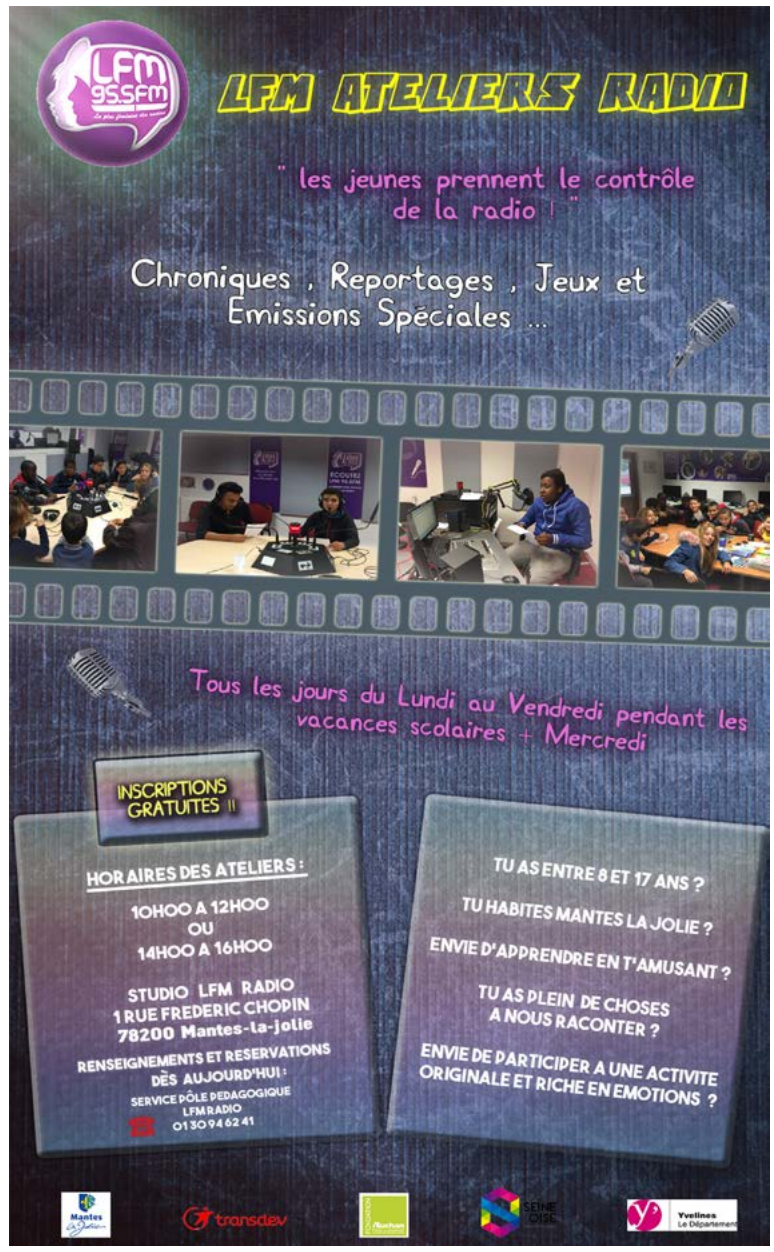

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

1		2						5
		5	2	6			8	
8		7	9		5	3		
6			5		4	9		1
		1		8		5		6
9		4		7			3	
			6	9				4
				5	2			3
7	2	6		1		8	5	9

SUDOKU : niveau difficile

5		4			6		2	
			2					8
	2			4		6		
	7				4			
6			1				9	
	8			3				2
3			4			2		
	4	7	5	1		9		
		1			3			

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

AUCHAN MANTES BUCHELAY

PRÊTS pour Mardi GRAS ?

50% REMBOURSÉ SUR LE 2ÈME DÉGUISEMENT*

*remboursement différé sur preuve d'achat le moins cher des 2 produits RUBIE'S Disney, Star Wars ou MARVEL



19€99

DÉGUISEMENT SPIDERMAN HOMECOMING
Du 3 au 8 ans
Réf. 697708
Existe aussi le déguisement classique de Spiderman, Thor, Hulk



19€99

DÉGUISEMENT DARK VADOR
Sabre non inclus
Du 3 au 8 ans
Réf. 482796
Existe aussi le déguisement de Kylo Ren ou de Stormtrooper.
Disponible également différents accessoires à partir de **4€99**



L'unité

5€99

DÉGUISEMENT FILLE OU GARÇON
Du 3 au 8 ans
Différents modèles disponibles
Réf. 730046
Existe aussi le déguisement de luxe fille ou garçon : **9€99**



17€99

DÉGUISEMENT RAIPONCE
Du 3 au 8 ans
Réf. 638725
Disponible également le déguisement de Cendrillon, Blanche Neige, Belle, Aurore ou Clochette selon disponibilités en magasin



19€99

DÉGUISEMENT VAIANA
Du 3 au 8 ans
Réf. 451046
Existe aussi le déguisement Elena d'Avalor ou Elsa



A partir de 1€

ACCESSOIRES CARNAVAL
Exemple :
1. Confettis 100 g : **1€**
2. Chapeau de princesse : **2€49**
3. Chapeau de cow boy : **3€99**
4. Maquillage chat : **5€99**

Auchan
et la vie change

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY

A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest

Tél. 01 30 98 22 22

Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes